

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 44 du 29 septembre 2016

**PARTIE TEMPORAIRE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 7

INSTRUCTION N° 4488/DEF/DCSCA/SDM/BOPLT
portant abrogation de texte.

Du 16 septembre 2016

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *sous-direction « métiers »*
; bureau « organisation et performances logistiques et techniques ».

INSTRUCTION N° 4488/DEF/DCSCA/SDM/BOPLT portant abrogation de texte.

Du 16 septembre 2016

NOR D E F E 1 6 5 1 6 0 9 J

Texte abrogé :

Instruction n° 20031/DEF/DCCAT/LOG/REG du 9 mai 2005 (BOC, 2005, p. 3034 ; BOEM 601.3.2).

Référence de publication : BOC n° 44 du 29 septembre 2016, texte 7.

1. L'instruction n° 20031/DEF/DCCAT/LOG/REG du 9 mai 2005 relative à la comptabilité et à la gestion des matériels du commissariat de l'armée de terre sur les théâtres d'opérations extérieures est abrogée.
2. La présente instruction sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général hors classe,
directeur central du service du commissariat des armées,*

Jean-Marc COFFIN.